



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 78410

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut appelle l'attention de M. le Premier ministre sur sa décision de supprimer la délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale rattachée au ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Il semblerait, en effet, que la délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale censée traduire « la reconnaissance par le Gouvernement de l'importance du rôle des coopératives, des mutuelles, des associations et des fondations en France » se transformera, début 2006, en délégation interministérielle à l'innovation et l'expérimentation sociale, rattachée au ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Il constate que le monde associatif n'apprécie pas cette annonce. Il lui demande dès lors d'apporter des précisions sur les raisons et les objectifs de cette transformation et de prouver au monde associatif l'intérêt que le Gouvernement porte toujours envers leur secteur.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du Premier ministre sur la réforme de la délégation interministérielle à l'innovation sociale et l'économie sociale (DISES), annoncée le 16 septembre devant le Conseil national de lutte contre l'exclusion. Désireux de soutenir activement le secteur de l'économie sociale, le Gouvernement a donné des instructions afin que cette nouvelle délégation poursuive et développe les actions engagées. Le conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale sera prochainement sollicité afin qu'il fasse part de ses propositions quant au fonctionnement, à l'intitulé et aux missions de cette délégation interministérielle, rattachée au ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement conformément aux attentes des partenaires de l'économie sociale. Prenant en considération l'implication des entreprises, des mutuelles, des coopératives et des associations qui emploient près de 1,8 million de salariés, et leur action déterminante dans la « bataille pour l'emploi », le Gouvernement a souhaité la réunion prochaine du conseil consultatif de l'économie sociale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78410

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2005, page 10678

Réponse publiée le : 24 janvier 2006, page 691